

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3129>

# Un partenariat pour la restauration écologique du bâti ancien

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 13 octobre 2011

## **Description :**

Le Crédit Coopératif et l'association Maisons Paysannes de France annoncent la signature d'un partenariat lors du Salon Bâtir Ecologique qui s'est tenu début octobre.

---

**Rencontres Sociales**

---

### **Le Crédit Coopératif et l'association Maisons Paysannes de France annoncent la signature d'un partenariat lors du Salon Bâtir Ecologique qui s'est tenu début octobre.**

Son objet est de soutenir la rénovation du bâti ancien dans le respect des matériaux et des savoir-faire locaux tout en favorisant la prise en compte de critères d'éco-habitat.

Association de préservation du bâti ancien, Maisons Paysannes de France accompagne les particuliers dans leurs travaux de restauration, en les sensibilisant à l'utilisation des matériaux locaux et aux techniques traditionnelles. Banquier de l'éco-habitat, le Crédit Coopératif propose aux particuliers, depuis de nombreuses années, la prise en compte de critères écologiques dans la fixation du taux et des modalités du crédit immobilier.

C'est donc tout naturellement que le Crédit Coopératif s'est engagé à soutenir Maisons Paysannes de France dans son action. Ensemble, ils visent favoriser les circuits courts et donc à développer durablement, économiquement et socialement, les territoires. Outre le développement d'une grille tarifaire de prêt immobilier adaptée aux contraintes du bâti ancien, le partenariat va permettre de soutenir l'action de l'association pour favoriser les circuits courts et la revalorisation du périurbain.

La restauration du bâti ancien représente plusieurs enjeux. Il s'agit d'abord de préserver le patrimoine, mais également d'en améliorer très sensiblement la performance thermique. Cet exercice requiert une bonne connaissance des techniques et matériaux utilisés à l'origine, afin d'appliquer des solutions compatibles pour l'amener aux canons du confort moderne dans une enveloppe de dépense énergétique faible.

*Le Crédit Coopératif est fondé sur un modèle économique durable : la coopération. Il met en oeuvre sa vision responsable de l'économie par l'accompagnement bancaire des associations, coopératives, PME-PMI et autres organisations oeuvrant pour l'environnement, le commerce équitable, l'éco-habitat, les éco-industries, les énergies renouvelables... Il accompagne celles qui sont appelées à faire évoluer leurs équipements et leurs modes de production dans le souci de respecter les ressources naturelles. Banquier de référence de l'éco-habitat, le Crédit Coopératif accompagne les particuliers souhaitant construire ou acheter des biens peu énergivores, respectueux de l'environnement et de la santé de leurs habitants.*

*L'association Maisons Paysannes de France est née en 1965 pour sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles, protéger les paysages et encourager une architecture contemporaine en harmonie avec son environnement. MPF s'attache à sensibiliser le grand public à l'architecture traditionnelle de ces maisons. Association Reconnue d'Utilité Publique (RUP), MPF est partenaire de la Fondation du Patrimoine. MPF est un interlocuteur privilégié de l'Etat sur la politique du patrimoine rural. MPF anime des délégations locales dans tous les départements français et permet ainsi aux personnes désireuses de restaurer ces maisons, d'avoir des conseils, des idées, des informations sur les matériaux et les méthodes traditionnelles. MPF fait partie du réseau Rural pour la valorisation des circuits courts dans le domaine des matériaux.*